

Image not found or type unknown



Auto entreprise et congé parental

Par **Tiphaine**, le **03/08/2012 à 13:20**

Bonjour, je suis actuellement en congé parental (en CDI dans une entreprise) congé parentale qui se termine en juin 2013 je veux prendre le statut auto entrepreneur pour pratiquer une activité dans le domaine sportif je pensais me déclarer en mi temps par rapport à la CAF, mais par rapport à mon entreprise puis-je prendre ce statut ou dois-je démissionner avant ? merci pour votre réponse Tiphaine